



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2019

Le 28 septembre 2019 à 16h, au 15 Place de Nation, 75011 Paris, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

Il a été établie une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ci-annexée.

Suad Nana, préside la séance, en qualité de Présidente de l'association.

Inesse Benmohammed, exerce les fonctions de secrétaire de séance, en qualité de Secrétaire de l'association.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

La présidente de séance met à la disposition des membres de l'association :

- la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- les pouvoirs des personnes représentées ;
- un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 août 2019 arrêtés par le conseil d'administration ;
- les rapports, annexes et autres documents relatifs à l'exercice écoulé ;
- le budget de la fin de l'exercice 2019 et l'exercice 2020

Après une présentation des temps forts de l'année et des projets à venir, la présidente de séance présente les modalités afin de devenir membre adhérent de l'association.

Onze personnes deviennent adhérentes, en plus des 3 membres du bureau.

Puis la présidente de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

- Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes
- Approbation du budget pour l'exercice de 2020
- Élection du nouveau trésorier

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

1. Bilan de l'exercice écoulé

2. Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes

La présidente donne la parole au trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits,

les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Le trésorier commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de 279.6 [ressources ou produits] et un montant total de 279.6 [dépenses ou charges]. Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un équilibre des comptes.

L'assemblée générale examine les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 août 2019

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est soumise au vote.

Résolution

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 août 2019 tels qu'ils ont été arrêtés par le bureau. Ces comptes, qui sont annexés au présent procès-verbal, font apparaître un total de ressources de Zéro et de dépenses de Zéro

Résultat des votes

Voix pour : 8

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

3. Approbation du budget pour l'exercice 2020

Le président et le trésorier présentent le budget prévisionnel de l'exercice 2020. Le président et le trésorier se proposent d'apporter toutes précisions requises.

Résolution

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent procès-verbal, qui fait apparaître un total de dépenses de 28,154.00 (EUR) et un total de recettes de 28,154.00 (EUR)

Résultat des votes

Voix pour : 8

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

4. Élection d'un nouveau trésorier

Le trésorier de l'association, Julien Jourand, partage à tous sa décision de démissionner de son poste afin de se consacrer à ses autres occupations. La présidente invite Kotaiba Meslmani, candidat à sa succession, à présenter son parcours et ses motivations. Après la présentation, la résolution suivante est soumise au vote.

Résolution

L'assemblée générale décide d'élire en qualité de trésorier Kotaiba Meslmani.

Résultat des votes

Voix pour : 8

Voix contre : 0

Abstentions : 0

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16h30.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

La présidente de séance

Suad Nana

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line followed by a stylized, circular flourish.

La secrétaire de séance

Inesse Benmohammed

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping horizontal stroke at the bottom and a more complex, stylized flourish above it.